

*Article 21 du Règlement*

faut qu'une alliance soit contractée entre nationalistes du Québec et conservateurs, un mélange pour le moins explosif.

Enfin c'est le député de Rosedale (M. Crombie) qui semble le plus honnête en déclarant dernièrement que le parti progressiste conservateur a trompé les Québécois lors de la dernière ronde constitutionnelle, que toute la présumée ouverture vers le Québec n'avait pour but que d'embarrasser les libéraux, mais que l'intention véritable n'était qu'électorale, sans assise réelle.

Ces messieurs prouvent qu'il leur est plus facile de semer la bisbille dans un parti que de conduire un pays.

\* \* \*

[Traduction]

**L'AGRICULTURE****LE NOMBRE CROISSANT DES FAILLITES AGRICOLES**

**M. Blaine A. Thacker (Lethbridge-Foothills):** Madame le Président, la dépression libérale continue à ravager la communauté agricole au Canada et elle se traduit par un nombre effarant de faillites et la dégringolade des revenus des agriculteurs. Comparativement à 1980, les faillites agricoles ont augmenté d'environ 160 p. 100 en 1982. Le revenu global net des agriculteurs a été d'à peu près 3.8 milliards de dollars en 1982, une diminution de plus de 19 p. 100, et on s'attend qu'il n'atteigne pas 3.7 milliards cette année.

En dépit de la conjoncture difficile et des obstacles de la bureaucratie, les agriculteurs canadiens ont continué à faire un apport considérable à notre économie. Au début de la présente décennie, l'agriculture assurait 40 p. 100 du produit national brut. Aujourd'hui, un agriculteur produit suffisamment pour nourrir 67 personnes, contre seulement 11 en 1940. Un tel rendement de la part de ce secteur efficace devrait certainement inciter le Parlement à se montrer plus généreux.

Au contraire, le gouvernement libéral ne cesse de s'en prendre aux agriculteurs et il ne préconise aucune mesure pour leur venir en aide. Pris dans le cercle vicieux de déficits et de dépenses énormes, les auteurs des programmes libéraux ne comprennent pas les conséquences des impôts sur les gains de capital prélevés sur les terres agricoles, des taux d'inflation élevés et, surtout, des taxes sur le carburant. De hauts fonctionnaires se vantent du fait que les Canadiens ne dépensent que 17 p. 100 de leurs revenus pour se nourrir, comparativement à 30 p. 100 pour les habitants de l'Europe occidentale.

**Mme le Président:** A l'ordre!

\* \* \*

**L'EMPLOI**

[Français]

**LE DEVOIR POUR LE GOUVERNEMENT D'ASSUMER SES RESPONSABILITÉS**

**M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway):** Madame le Président, le chômage a atteint des proportions sans précédent au

Québec, spécialement chez les jeunes. Face à ce fléau social, le gouvernement fédéral ne propose aucune politique de l'emploi. Il faut que cesse la querelle stérile entre le gouvernement fédéral et celui du Québec. La seule priorité est l'emploi pour les 500,000 chômeurs et 600,000 assistés sociaux au Québec. Cette semaine des milliers de Québécois participeront à une grande marche afin que les gouvernements assument leurs responsabilités à l'égard de ceux qui les élisent. Le Nouveau parti démocratique, tout comme l'Assemblée des évêques, les syndicats et divers organismes sociaux appuient les objectifs des organisateurs de cette manifestation de l'espoir. Les jeunes, les femmes, les syndiqués et les non-syndiqués doivent obtenir des conditions de vie et de travail convenables.

\* \* \*

● (1410)

[Traduction]

**LA SANTÉ****L'USAGE DU TABAC DANS LES SALLES DE RÉUNION DES COMITÉS**

**M. Stanley Hudecki (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale):** Madame le Président, des études scientifiques récentes ont démontré de façon spectaculaire les effets nocifs de la fumée pour ceux que l'on appelle les fumeurs passifs.

Les non fumeurs qui respirent constamment un air enfumé par les autres souffrent d'une baisse de la capacité respiratoire équivalente à celle des fumeurs qui fument jusqu'à dix cigarettes par jour.

Les gens qui souffrent de l'angine, maladie cardiaque qui se manifeste par des douleurs dans la poitrine, et qui respirent de l'air vicié par les fumeurs voient le risque de subir une attaque, mesuré par la résistance à l'exercice, augmenter de 22 p. 100 s'ils se trouvent dans une pièce ventilée et de 38 p. 100 dans une pièce non ventilée.

Le taux de mortalité attribuable au cancer du poumon chez les femmes mariées qui ne fument pas est de 5.6 pour 1,000 chez les femmes de non fumeurs, de 9.3 pour 1,000 chez les femmes de fumeurs occasionnels et de 13.1 pour 1,000 chez les femmes de fumeurs invétérés, qui fument plus de 20 cigarettes par jour.

Ces études devraient nous convaincre, dans les milieux politiques, de demander au comité permanent de la gestion et des services aux députés, par votre intermédiaire, madame le Président, de réglementer l'usage du tabac dans les salles de réunion des comités, afin d'améliorer la qualité de l'air ambiant et de donner l'exemple aux Canadiens, en vue de favoriser l'interdiction du tabac dans les endroits publics.